



MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION,
DE LA MODERNISATION
DE L'ADMINISTRATION,
en charge du numérique

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION
ET DES ENSEIGNEMENTS

Le Directeur général

Affaire suivie par :
Stéphanie SANQUER
DAPE : Bureau EPS
40 46 27 94 / eps@education.pf

P O L Y N E S I E F R A N Ç A I S E

N° **37041** / MEA / DGEE / DAPE / EPS

PIRAE, le 22 SEP. 2020

à

Mesdames et Messieurs les inspecteurs de l'éducation nationale chargés d'une circonscription
Mesdames et Messieurs les directeurs des écoles du premier degré publiques
Mesdames et Messieurs les chefs d'établissement du second degré de l'enseignement public
Monsieur le président de l'Université de la Polynésie Française

Objet : Campagne de labellisation « Génération 2024 » des écoles et établissements scolaires pour la fin d'année scolaire 2020-2021 et la rentrée 2021.

Mesdames, Messieurs,

Dans la perspective de Paris 2024, et dans la continuité de la campagne de labellisation réalisée l'année dernière pour le dispositif « Génération 2024 », nous souhaitons ouvrir une nouvelle campagne pour la session 2021.

Quatre objectifs sont associés à ce label :

- développer des projets structurants avec des clubs et associations du territoire ;
- participer aux événements promotionnels olympiques et paralympiques ;
- accompagner l'accueil et le suivi des sportifs de haut niveau ;
- ouvrir les équipements sportifs des établissements en dehors du temps scolaire.

Les partenariats établis sont valorisés par l'obtention du label. Ce dernier s'inscrit dans le projet d'école ou d'établissement, intégrant les valeurs de la République et principes d'égalité, de l'inclusion des personnes en situation de handicap, de l'éco-citoyenneté et de la lutte contre les discriminations. Par ailleurs, cette labellisation peut s'inscrire dans la mise en œuvre du parcours d'éducation à la santé, du parcours citoyen, du parcours avenir, ou encore des organisations pédagogiques pluridisciplinaires dans le cadre des réseaux d'établissements.

La semaine Olympique et Paralympique du mois de février prochain verra, pour la Polynésie Française, le lancement de cette deuxième campagne de labellisation « Génération 2024 » des écoles et établissements scolaires.

Le label « génération 2024 » se déclinera en trois degrés selon le niveau de validation des différents critères retenus en liens avec les objectifs énoncés. Chaque année scolaire sera l'occasion pour les écoles et établissements d'enrichir leur projet de développement sur chacun des critères. Pour les établissements ayant obtenus la bronze ou l'argent lors de la session 2020, il sera possible de candidater pour un degré supérieur.

Le cahier des charges a évolué pour permettre une ouverture plus grande vers le 1^{er} degré. Il s'agit de l'un des enjeux de cette deuxième année pour lequel le comité de pilotage devra être attentif.

Un outil numérique dédié a été créé pour permettre aux écoles et établissements scolaires de candidater en incrémentant directement les données relatives au cahier des charges sous informatique. Vous retrouverez le lien dans le courriel transmis avec la présente note.

La date de clôture des candidatures est le 31 mars 2021.

Le Comité de pilotage se réunira le 04 mai 2021 afin d'apprécier les candidatures et décider de l'obtention du label.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter, pour le premier degré, la chargée de mission EPS, Mme Stéphanie SANQUER (eps@education.pf / 40 46 27 94) et pour le second degré, l'inspecteur académique et régional EPS, Mr Lionel AMATTE (lionel.amatte@ac-polynesie.pf).

Nous vous remercions de bien vouloir faire une large diffusion de cette information.

Sachant pouvoir compter sur votre implication, nous vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Copies :

MEA 1
DGEE 1
DAPE 1
EPS 1
VR 1
CSSU 1

Pour la Ministre et par délégation



Thierry DELMAS

GÉNÉRATION
2024